

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

**Ouverture du lancement du rapport phare sur
l'urbanisation en Afrique Subsaharienne**

DISCOURS DE

S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE

**PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Abidjan, le 29 octobre 2026

Distingués invités,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

Je suis tenté de faire mon intervention en deux points, une partie officielle et une partie en discussion très technique pour que nous puissions prendre conscience de l'importance de l'aménagement urbain dans le développement d'un pays.

Je vais simplement mettre l'accent sur la première partie et dans la deuxième partie, je vais condenser mes idées pour que nous repartions d'ici nourris de l'intérêt que représente l'aménagement urbain dans une nation.

Je voudrais donc avant tout propos adresser mes sincères remerciements à Madame Marie Chantal, notre sœur et à la Banque mondiale pour leur invitation à cette importante cérémonie.

Je remercie la Banque mondiale d'avoir choisi la Côte d'Ivoire et Abidjan pour accueillir cet événement. Ce choix témoigne de l'intérêt porté à notre pays et de la confiance accordée à sa trajectoire de développement, qui se traduit par une belle coopération avec le groupe de la Banque mondiale et avec toutes les directions connexes de la Banque mondiale et tout ce qui concerne le développement des pays que vous avez su, Madame la Directrice, mobiliser pour aider la Côte d'Ivoire à avancer.

Je tiens également à féliciter les équipes de la Banque mondiale pour la qualité du travail que nous avons suivi et la pertinence du rapport qui vient de nous être présenté et officiellement remis.

Cet ouvrage est un précieux outil de travail pour l'Afrique subsaharienne confrontée à une urbanisation rapide qui représente à la fois un défi majeur et une formidable opportunité de transformation économique et sociale.

Au nom de Son Excellence le Président Alassane Ouattara, Président de la République, et au nom du gouvernement ivoirien, j'adresse mes félicitations à la Banque mondiale et mes souhaits de bienvenue à tous nos frères et sœurs venus de pays amis. Akwaba ! c'est-à-dire bienvenue en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

En mettant en lumière les liens entre urbanisation et croissance économique et création d'emplois, les rapports qui nous ont été présentés ce jour nous invitent à changer de perspective. Nos villes ne doivent plus être considérées uniquement comme des espaces de concentration des besoins, mais comme des moteurs de production, d'innovation, d'investissement et de création de richesses.

L'urbanisation est désormais une réalité incontournable à l'échelle mondiale. Nous notons que 56% de la population vit en milieu urbain. Et cette proportion atteindra d'ici 2050 près de 70%. En Afrique, le taux d'urbanisation est passé de 14,3% en 1950 à plus de 45% aujourd'hui et franchira allègrement le cap de 50% dès 2030.

En Côte d'Ivoire, nous avons déjà franchi le cap de 50%, c'est-à-dire que plus de la moitié de la population ivoirienne vit aujourd'hui en milieu urbain. Selon les données de l'Agence nationale des statistiques, la population de la Côte d'Ivoire en 2025 est estimée à 32,8 millions d'habitants et ce sont plus de 55% de nos concitoyens, soit 17 843 805 habitants qui vivent désormais en milieu urbain selon les données de la Banque mondiale.

Cette dynamique traduit le développement de notre pays, mais elle entraîne également des besoins considérables en logement, en transport, en eau potable, en assainissement, en énergie et en équipement collectif.

Notre responsabilité est donc de faire en sorte que cette croissance urbaine s'accompagne d'une croissance économique suffisante, d'une amélioration des conditions de vie et de la création d'emplois décents. C'est fort de cette conviction que Son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane Ouattara, a pris très tôt des mesures spécifiques et volontaristes pour anticiper les besoins et résoudre les urgences afin de transformer durablement le quotidien des populations urbaines. Cette vision repose sur deux principaux leviers d'action.

Le premier levier, l'anticipation des grands axes de communication et des voies structurantes. Nous avons fait le choix stratégique de devancer la croissance urbaine plutôt que de la subir. Cela se traduit par la réalisation d'ouvrages d'envergure. Par exemple, la voie autoroutière de contournement, la Y4, que nous avons réalisée grâce au soutien de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement. Et cette voie est déjà ouverte à la circulation de citoyens. Les ponts de franchissement de nos lagunes, le pont Henri Konan Bédié, le pont Alassane Ouattara, le quatrième pont et le BRT. Nous envisageons la semaine prochaine avec le ministre des infrastructures de visiter le chantier de ce BRT pour montrer l'évolution. Le métro d'Abidjan, la voie primaire et secondaire des villes ainsi que le très prochain projet structurant du TGV entre Abidjan et le nord du pays.

Cela va changer beaucoup de choses. Le pont d'Eloka est un projet, le franchissement du canal de Vridi est aussi un projet. Ainsi que le pont entre l'aéroport et Abata.

Ces grandes infrastructures vont modifier totalement le développement d'Abidjan. Madame la directrice, nous sommes engagés dans une réflexion tendant à instaurer le téléphérique. Notre point principal d'intérêt c'est de faire en sorte que le coût du ticket du téléphérique, si on le réalisait un jour avec l'autorisation du Président de la République, soit aussi faible que celui de la Sotra. Donc c'est notre problématique que nous sommes en train de régler. Nous avons identifié les différents trajets qu'on pourrait retenir pour cela et nous avons aussi vu quelles sont les conditions limites d'utilisation du téléphérique.

Nous procédons pour cela aux mesures de la vitesse des vents. En Côte d'Ivoire on n'a pas encore d'ouragan, mais nous sommes en train d'étudier les vents les plus forts pour voir quelles sont les limites d'utilisation du téléphérique. Mais le téléphérique va permettre de résoudre pas mal de problèmes en certains axes de circulation.

Le deuxième axe, c'est l'accès aux logements pour toutes les couches sociales. Pour répondre à la forte demande, les logements sont structurés en trois vecteurs. Premier vecteur, la location-vente et la location simple.

Beaucoup de programmes ont été lancés. Notamment, à Yopougon, cité policière. Nous en avons lancé à Akoupé Zeudji, à Yamoussoukro, à Bouaké. Bientôt nous irons à Korhogo et San-Pédro. Le Président de la République a demandé que nous étendions ce programme aux grandes villes de Côte d'Ivoire pour simplifier les problèmes de logements aux Ivoiriens.

Deuxième vecteur, l'auto-construction. Elle va s'appuyer sur un mécanisme de sorte à ce que les terrains aménagés qui seront mis à la disposition des Ivoiriens leur permettent de construire eux-mêmes sur la base des plans structurés, encadrés et avec des règles strictes d'occupation de l'espace.

Troisième vecteur, les logements sociaux abordables. Les programmes qui sont déjà lancés et qui ont connu un succès dans certaines zones seront mis en application et continueront de manières à permettre aux Ivoiriens d'accéder aux logements.

Le socle des programmes de construction repose sur l'aménagement urbain tout en s'assurant d'optimiser les ressources et les moyens de l'économie circulaire. Pour chacun des vecteurs cités, les projets sont déjà lancés ou sont prêts à être lancés et je pense que bientôt le Ministre de l'urbanisme présentera les programmes spécifiques qui répondent aux revenus des Ivoiriens.

Il y a, Madame la directrice de la Banque mondiale, un certain nombre de questions que nous pouvons aussi aborder parce que notre ambition est de construire des villes mieux organisées, mieux connectées, plus productives et plus résilientes, capables d'attirer les investissements et d'offrir à nos populations une meilleure perspective de vie.

Cette dynamique s'inscrit en parfaite cohérence avec les orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND 2026-2030) qui fait de la structuration urbaine, de la mobilité durable et du cadre de vie, des moteurs essentiels de la transformation socio-économique de la Côte d'Ivoire.

En effet, investir dans la construction et l'aménagement urbain constitue un puissant multiplicateur économique. Nous allons citer quelques aspects.

Le premier aspect, c'est la création d'emplois. Chaque chantier de logements ou d'infrastructures génère massivement des emplois directs et indirects. Pour notre jeunesse, c'est-à-dire les ingénieurs, les techniciens, les ouvriers, les artisans, les architectes et bien d'autres corps de métier, aussi bien dans le gros-œuvre que dans les corps d'état secondaire.

Deuxième élément, la dynamisation du commerce. La construction stimule l'ensemble du secteur marchand, accroît la demande en matériaux locaux de construction : ciment, acier, bois, etc., et fait vivre un dense réseau de PME.

Troisième élément, les recettes fiscales. Quand on fait de l'aménagement urbain, on se donne la chance d'accroître l'activité du bâtiment qui élargit l'assiette fiscale permettant à l'État et aux collectivités locales de percevoir des impôts qui refinancent les services publics essentiels.

À cet égard, il faut noter qu'en matière de logements et d'aménagements urbains, 1 franc investi génère un foisonnement de plus de 4 francs dans l'économie.

Mesdames et messieurs,

La réussite de cette ambition exige aussi une gouvernance urbaine renforcée et des mécanismes de financement adaptés à la durée de vie des infrastructures. Nous devons mobiliser davantage de ressources nationales, encourager l'investissement privé et améliorer la capacité managériale et financière de nos collectivités territoriales ainsi que de l'État. Nous devons également compter sur des financements concessionnels assortis de maturités longues et des périodes de grâces adaptées aux réalités des projets urbains.

L'enjeu est d'autant plus important que notre continent devra offrir des perspectives professionnelles à des centaines de millions de jeunes au cours des prochaines décennies. Nos villes doivent devenir des espaces où les entreprises se développent, où les talents s'expriment et où les emplois productifs se multiplient. Les villes intelligentes amplifient le potentiel économique de nos cités urbaines et leur confort, si le potentiel de l'intelligence artificielle est bien structuré.

À cet égard, les rapports de la Banque mondiale constituent un outil précieux pour éclairer nos décisions, renforcer nos stratégies nationales et favoriser le partage d'expérience entre les pays africains.

Je forme donc le vœu que les recommandations contenues dans ces rapports contribuent à accélérer les réformes et à susciter de nouveaux investissements au service de nos villes et de nos populations.

Je voudrais renouveler mes félicitations à la Banque mondiale et à tous ses services connexes pour cette belle contribution à la réflexion tendant à donner à la transformation urbaine toute sa noblesse.

Avant de terminer, je voudrais juste indiquer que si nous prenons l'aménagement urbain dans son essence purement technique, nous pouvons mettre en évidence l'intérêt que l'aménagement urbain présente pour l'économie en allant suivre les étapes qui conduisent à l'aménagement urbain.

La première étape, c'est la conception du plan directeur. Le plan directeur, pour être conçu, mobilise beaucoup de spécialistes, les ingénieurs, les urbanistes, les sociologues, les architectes, les économistes, les macroéconomistes, comme les analystes économistes. Donc ça crée beaucoup d'emplois.

Le deuxième niveau de mobilisation des emplois, c'est quand on passe au plan d'aménagement. Le plan d'aménagement fait intervenir les bureaux d'ingénieurs.

Le troisième niveau, ce sont les entreprises qui vont réaliser les travaux de construction de la voirie, de l'assainissement, du drainage, de l'électricité, de l'adduction d'eau et la mise en place des réseaux téléphoniques.

Le quatrième niveau, c'est la commercialisation. Pour faire la commercialisation, nous avons un bon paquet d'agents, entre autres, des agents commerciaux qui interviennent et qui permettent à l'aménagement ainsi réalisé d'être vendu.

Mesdames et Messieurs,

L'urbain doit être au service de l'humain, c'est-à-dire que le développement urbain doit être au service du développement des hommes.

Ensemble, faisons de l'éveil urbain de l'Afrique subsaharienne une véritable opportunité de croissance, de création d'emplois et de progrès partagé.

Je vous remercie !